

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL (PRAP 2S)

Formation éligible au CPF



Prévention - Sécurité - Propreté

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique spécifique du domaine sanitaire et social et proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains en prenant en compte les ressources de la personne dans l'aide aux mobilisations.

Contenus

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique La démarche de prévention : - Structuration missions et organisation du secteur - Code du travail, principes de prévention - Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'établissement de santé La situation de travail : - Décrire une situation de travail en tenant compte de la particularité du patient ou résident - Identifier les situations de travail dangereuses - Rechercher des déterminants - Proposer et évaluer des pistes d'amélioration Anatomie, physiologie du corps humain : - Connaissance du fonctionnement du corps humain et les limites du corps humain d'un point de vue bio mécanique - Dommages potentiels liés à l'activité physique Principes organisateurs de l'action motrice dans l'aide aux mobilisations

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Seuil d'ouverture : à partir de 5 stagiaires, 10 maximum

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 28h
- Nombre d'heures au total : 28h

Dates

Du 21/11/2024 au 22/11/2024 à CUSSET
Du 28/11/2024 au 29/11/2024 à CUSSET

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques. - Évaluation et certification selon le référentiel INRS.

Modalités d'évaluation

- Examen final

Validation

- Délivrance du certificat INRS certificat "acteur PRAP 2S" valable 24 mois sous réserve de la réussite à la certification.

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Plan de développement des compétences

Tarif

Prix maximum : 32€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Taux de satisfaction 90 %

Débouchés et poursuites d'études

Reconnaissance des compétences en prévention à travers son poste de travail

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
GRETA Auvergne Agence 03
Boulevard du 8 Mai 1945
03300 - Cusset

Contact
Nathalie MIRANDA
04 70 97 78 58
greta-auvergne.agence03@ac-clermont.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU

AUVERGNE